

L967

ENS DE LYON
SESSION 2019
BANQUE D'ÉPREUVES LITTÉRAIRES

SPÉCIALITÉ GÉOGRAPHIE

SUJET

Durée : 3 heures

Sans atlas

L'usage de la calculatrice est interdit

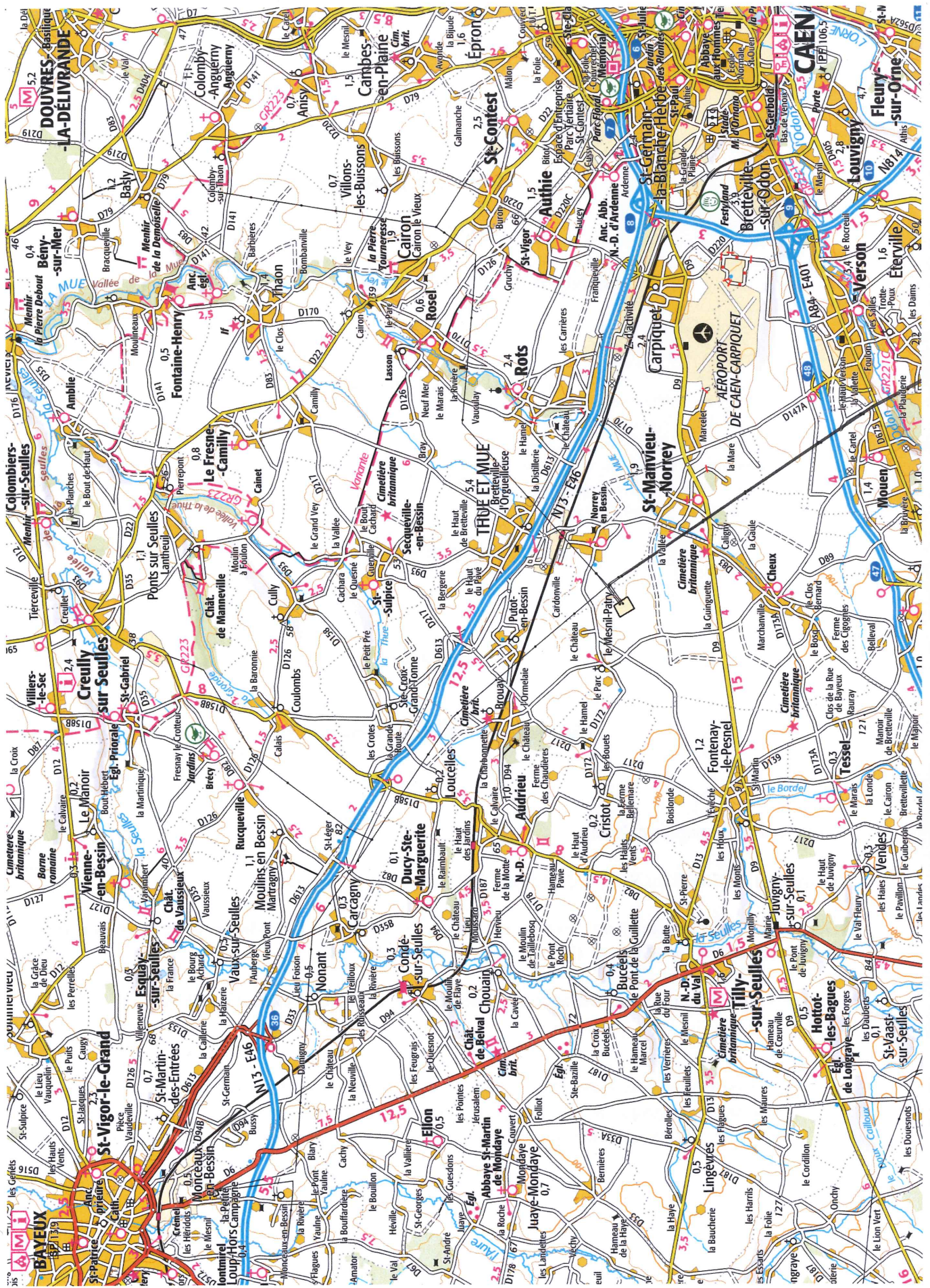
Sans feuille de papier calque.

Extrait au 1/25 000 du SCAN 25 édition 2018 (autour de Bayeux).

Document d'accompagnement : extrait au 1/100 000 du SCAN 100 édition 2018 et photographie aérienne ancienne (prise de vue 1972).

En vous aidant du document d'accompagnement, commentez l'extrait du SCAN 25.

Tournez la page S.V.P.



Extrait du SCAN 100 édition 2018 (échelle au 1/100 000)



Photographie aérienne ancienne englobant Bayeux (source : IGN, prise de vue 1972)

Légende du SCAN 25

<p>Autoroute : péages, aires de services, de repos </p> <p>Route à deux chaussées séparées principale régionale locale ou non classée</p> <p>Route de bonne viabilité </p> <p>Route de moyenne viabilité </p> <p>Route étroite régulièrement entretenue </p> <p>Route irrégulièrement entretenue. Chemin d'exploitation. Sentier </p> <p>Tunnel routier. Dalle de protection. Passage à niveau </p> <p>Route en remblai, en déblai. Route en construction </p> <p>Levée de terre. Clôture. Haie, rangées d'arbres </p> <p>Chemin de fer à 1 voie, à 2 voies, à 3 voies etc. Voie électrifiée </p> <p>Gare ou point d'arrêt ouverts au trafic voyageurs. Voie étroite </p> <p>Ligne de transport d'énergie électrique. Téléphérique. Remontée mécanique </p> <p>Population en milliers d'habitants. Limite d'État, borne frontières 10,9 0,3 0,15 PF SP</p> <p>Limite et chef-lieu de département, d'arrondissement CT C</p> <p>Limite et chef-lieu de canton, de commune CT C</p> <p>Limite de camp militaire, de zone réglementée de champ de tir </p> <p>Limite de forêt domaniale. Limite de parc naturel </p> <p>Édifice religieux : chrétien, synagogue, mosquée. Calvaire. Monument. Cimetière </p> <p>Construction technique. Silo. Réservoir d'hydrocarbure. Éolienne </p> <p>Point géodésique du Réseau de Base Français. Point de vue. Fort. Casemate </p> <p>Mairie, hôtel de ville. Bâtiment ordinaire. </p> <p>Bâtiment agricole, industriel ou commercial. Serre. Établissement hospitalier </p> <p>Terrain de sport. Tennis </p> <p>Tour isolée. Excavation souterraine. Habitation troglodytique. Ruines </p> <p>Pont. Passerelle. Gué. Bac : autos, piétons </p> <p>Source, fontaine. Citerne, lavoir, bassin. Château d'eau. Réservoir </p> <p>Cascade. Barrage </p> <p>Cours d'eau temporaires. Phare. Feu. Balise </p> <p>Canal. Écluse 7,50 m et plus moins de 7,50 m</p> <p>Courbes de niveau, équidistance 20m. Dépression. Talus </p> <p>Bloc rocheux isolé. Arbre remarquable </p>	<p>Itinéraire balisé (GR, autre sentier) GR autre sentier</p> <p>Passage délicat. Piste équestre </p> <p>Itinéraire de ski de randonnée ou de raid </p> <p>Remontée mécanique en service en été Téléphérique du Pic</p> <p>Limite de zone réglementée </p> <p>Refuge ou gîte d'étape gardé, non gardé. Abri </p> <p>Camping. Centre équestre. Site d'escalade équipé </p> <p>Aire de détente. Golf. Aire de départ de vol libre </p> <p>Centre de ski de fond. Port de plaisance. Sports nautiques </p> <p>Canot-kayak (point de mise à l'eau). Baignade </p> <p>Station classée </p> <p>Ville d'art. Station thermale, verte, de sports d'hiver, balnéaire </p> <p>Agglomération touristique, centre d'activité, site ou détail remarquable Gorges de la Nesque</p> <p>Édifice remarquable. Curiosité. Information touristique </p> <p>Voie interdite aux véhicules à moteur. Aire de stationnement </p>
--	--

Bois

Forêt fermée de conifères

Forêt fermée de feuillus

Forêt fermée mixte

Forêt ouverte

Lande ligneuse

Peupleraie

Vergers

Vigne

Attention. La planche au format A2 procède de l'assemblage de plusieurs dalles cartographiques de l'IGN. De légers décalages peuvent apparaître. Certains figurés (d'importance mineure) peuvent varier d'une partie à l'autre de la planche et différer légèrement de ceux qui sont indiqués dans la légende.